

## Compte-rendu du conseil d'école

du 3 mars 2022

### Participants :

- Elus de Valencisse : Mme Boitelle (maire-déléguée d'Orchaise), Mme Pavy (maire-déléguée de Molineuf), Mme Fouchault (conseillère déléguée), Mr Baron (maire-délégué de Chambon), Mr Fromet (conseiller délégué aux affaires scolaires)
- Parents élus :
  - Pour Chambon : M.Combeau et M. Frachon.
  - Pour Molineuf : Mme Batteux et Mme Boine
  - Pour Orchardise : Mme Philippot
- Enseignants : Mmes Dallay, Gatignon, Gilbert, Lecomte, Pronget, M. Chopard
- Animatrice ALSH : Mme Chantepie , responsable ALSH

### Excusés :

- M. Lépinard (IEN de la circonscription de Blois-Onzain)

### 1. Effectifs actuels dans les classes :

- Il y a actuellement 152 élèves scolarisés : 21 PS, 21 MS, 27 GS, 13 CP, 17 CE1, 17 CE2, 22 CM1, 14 CM2
- Les effectifs actuels :

MOLINEUF		ORCHAISE		CHAMBON	
PS-MS	MS-GS	GS-CP	CP-CE1	CE2-CM1	CM1-CM2
21+6	15+10	17+7	6+17	17+9	13+14
27	25	24	23	26	27
52		47		53	
152					

### 2. Prévisions d'effectifs et attendus à la rentrée de septembre 2022 :

- 155 élèves sont attendus à la rentrée de septembre 2022 : 16 PS, 21 MS, 22 GS, 27 CP, 13 CE1, 17 CE2, 17 CM1, 22 CM2

- Effectifs prévisionnels :

16 PS (16 naissances déclarées en mairies de Molineuf Orchardise Chambon) 8 inscrits pour le moment.

21 MS

22 GS

27 CP

13 CE1

17 CE2

17 CM1

22 CM2

MOLINEUF	ORCHAISE	CHAMBON
16 PS	7 GS	17 CE2
21 MS	27 CP	17 CM1
15 GS	13 CE1	22 CM2
52	47	56

NB : Des effectifs très chargés à Chambon.

### **3. Inscription des enfants de Petite Section de maternelle à partir de janvier 2022 pour la rentrée de septembre**

Les inscriptions ont commencé depuis lundi 5 janvier 2022.

Les familles des futures petites sections doivent d'abord se rendre / contacter la mairie pour inscrire leur enfant. Ils devront remplir une fiche d'inscription et fournir un justificatif de domicile, le carnet de vaccinations à jour, le livret de famille et si nécessaire la décision de justice.

Puis ils devront téléphoner à la directrice de l'école pour une première présentation et lui donner la fiche d'inscription fournie par la mairie. La directrice répondra aux questions éventuelles des familles. Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires, une visite de l'école et une présentation du personnel seront peut-être proposées d'ici juillet.

En attendant, un diaporama de présentation de l'école et du personnel est à disposition des familles à cette adresse :

<http://ec-cisse-et-loire.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article386>.

Il est important de montrer aux enfants ce diaporama afin qu'ils ne se retrouvent pas complètement en terre inconnue. Ils auront déjà vu les maîtresses, les ATSEM, les classes, la salle de motricité, les toilettes, le dortoir, la cour...La rentrée et la séparation leur paraîtront de ce fait un peu moins traumatisantes.

### **4. Présentation des projets en périodes 2 et 3**

#### **Molineuf :**

Période 2 : Travail sur les animaux de la forêt et sur l'album *La moufle*

-Sorties :

- Muséum Histoire Naturelle : moulage, écoute bruits de la forêt, exposition Le Blaireau : mardi 16 novembre : Gisèle Lecomte, vendredi 19 novembre : Lucie Gatignon
- grande motricité en forêt avec le CDPNE, Val des Anglais à Chambon

-Goûter de Noël : mardi 14 décembre – visionnage de *Monsieur Bout de bois*

Période 3 : Travail sur Roule galette, l'hiver – les arbres qui perdent leurs feuilles – mangeoires à oiseaux, boules de graisse-graines

-Sorties :

- Cinéma : mardi 4 janvier *La petite taupe aime la nature*

-Dégustation de la galette : mardi 25 janvier

-Journée costumée pour la chandeleur avec venue de la crêperie ambulante La dame à l'hermine : mardi 1er février

Période 4 : « le jardin, les légumes », le salon du livre de Saint Gervais, reprise des jeux de société.

#### **Orchaise :**

- ➔ Projet d'année autour du thème de « La Nature » avec les arbres et les oiseaux comme fil conducteur.

Période 2 : « Les animaux de la forêt, les empreintes, les petits ... »

- Sortie CDPNE en forêt de Chambon sur le thème « traces et indices des animaux en forêt ». Jeu sur les chaînes alimentaires, puzzles et memory sur les oiseaux... Découverte et utilisation des jumelles.
- Sortie au Muséum d'Histoire Naturelle de Blois : participation à l'atelier moulage d'empreintes des animaux de la forêt et visite de l'exposition « Le blaireau, de l'ombre à la lumière »
- GS/CP : travail autour d'album sur le thème des animaux de la forêt, notamment « La moufle »
- Sortie au cinéma avec École et cinéma : projection n°1 du film d'animation « Shaun le mouton »

Période 3 GS/CP : « l'Hiver » et « La galette »

- GS/CP : travail autour d'albums sur le thème de la galette

Période 3 CP/CE1 : « les émotions »

- CP/CE1 : travail sur les émotions à travers différents albums.

Période 4 : « le jardin, les légumes », les oiseaux des zones humides, le salon du livre de Saint Gervais

Au vu de la situation sanitaire :

- La 2ème projection d'École et cinéma, « Le magicien d'Oz » a été annulée.
- La liaison GS-CP a également été annulée (fabrication de boules de graisse pour les oiseaux)
- Les séances de piscine pour les CP-CE1 ont également été annulées jusqu'à nouvel ordre

### **Chambon :**

Les actions et sorties présentées lors du 1er conseil d'école ont été menées à bien.

Le cycle natation à la piscine Tournesol semble pouvoir se faire pour les 2 classes, il commencera le 22 mars, mais sera écourté par le « stage artistique » encadré par des professeurs de l'école d'art de Blois-Agglropolys et qui se déroulera à l'école avec à partir du 7 juin. Le thème de ce « stage artistique » s'articulera avec le projet Eco-école sur l'eau. Les familles recevront plus d'information via leur enfant.

A noter aussi que la coopérative n'ayant que peu dépensé ces 2 dernières années, elle a commandé pour les 2 classes des kits de construction en technologie chez Opitec (pour 400€), et elle a acheté pour 800€ de nouveaux livres de bibliothèque.

### **5. Demande de travaux :**

Les écoles remercient les travaux effectués par les mairies depuis le début d'année.

Mme Gatignon remercie notamment la mairie pour l'installation des rideaux occultants dans sa classe pendant les vacances de Noël.

Mme Chantepie remercie la municipalité pour l'installation rapide d'un portillon et d'une petite clôture en bois séparant le jardin et la cour.

**Molineuf :** rien

**Orchaise :**

- Mettre des tablettes de rangement au-dessous de chaque évier

- Il avait été évoqué la pose de rideaux occultants dans la classe des GS/CP. Est-ce toujours d'actualité ?
  - ↳ La mairie explique que ce budget n'a pas encore été voté mais que cela devrait se faire.
- Une poignée de fenêtre dans la classe de Mme Dallay serait à changer, elle ne ferme plus.

### **Chambon :**

M. Chopard rappelle aux élus les problèmes de chauffage dans les classes, dus aux poêles à gaz qui tombent régulièrement en panne depuis plusieurs mois.

- ↳ La mairie assure que le remplacement du radiateur défectueux est prévu.

## **6. Questions proposées par les représentants de parents d'élèves :**

### **• Ecole Molineuf \***

#### **La sécurisation de l'école :**

- 1) Le dos d'âne devant l'école est jugé peu efficace au vu de la vive allure des véhicules :
  - ↳ Peut-on réfléchir à un autre type d'installation de sécurité ? (Second ralentisseur, rétrécissement...

La mairie explique que ce dos d'âne est conforme aux directives départementales. Un autre ralentisseur ou un rétrécissement ne sont pas envisageables car cette route doit pouvoir servir de déviation et doit pouvoir laisser passer de gros véhicules en cas de besoin. Mme Pavy en appelle au civisme des gens.

- 2) En ce qui concerne le grillage, côté lotissement, il y a une inquiétude des parents sur la hauteur de ce dernier ainsi que sur la visibilité des enfants :
  - ↳ Un changement ou une modification de la clôture par un grillage avec brise-vue, par exemple, peut-il être entrepris ?  
Et ce afin de répondre aux recommandations, soit une hauteur de 1,80 m, afin d'éviter toute intrusion.

Les parents s'interrogent sur la réglementation par rapport à cette hauteur de grillage. Le grillage a été mesuré par Mme Gatignon, il mesure 1m10. Les élèves de maternelle ne sont pas assez grands pour passer par-delà ce grillage lorsqu'ils sont côté école. La crainte des parents serait également qu'un individu puisse s'introduire dans l'école. La mairie fait remarquer que le muret et le portillon de l'école ne sont pas très hauts non plus.

### **• Ecole Orchaise\***

#### **Comportement de certains enfants :**

- 1) Il est remonté des problématiques liées au comportement de certains enfants (bousculades, morsures...), les agents de surveillance étant, visiblement, déjà informés :
  - ↳ Des mesures ont-elles été prises afin de tenter de les résoudre ?
 Cette problématique est observée sur le temps de cantine et de garderie, les enseignantes ne remarquent pas ce problème dans la cour.  
L'équipe enseignante et la municipalité invitent fortement ces parents à contacter la mairie en cas de problème de cour sur le temps méridien.

- 2) Les enseignantes ont été informées ce jour que l'employée qui surveillait la cour avec Claire lors du temps de cantine partait dans une autre école. Qu'en est-il du remplacement ?

La mairie explique qu'une annonce a été passée afin de remplacer Lucie. Mais que ce recrutement peut prendre du temps.

- **Ecole Chambon\***

**La sécurisation des abords de l'école :**

- 1) Il n'y a plus/pas de panneau indiquant l'école au niveau du centre bourg (entre la mairie et l'école) :

↳ Est-il envisageable d'en faire installer un ?

La mairie explique que ce n'est pas envisagé pour le moment.

↳ De plus, quand sera réalisé le passage piétons demandé lors du dernier conseil ?

La mairie affirme que le marquage du passage piétons se fera aux beaux jours.

- 2) Au niveau du tracé nouvellement réalisé sur la route pour les piétons :

↳ Est-ce qu'il est prévu une signalétique au sol pour indiquer que c'est un passage pour les piétons ?

Des silhouettes de piétons vont être tracées dès que la météo sera favorable.

↳ Pourquoi le tracé réalisé sur la route ne va pas jusqu'à l'entrée de l'école ?

Le tracé permet de rejoindre le trottoir du parking.

**Le stationnement du car scolaire :**

- 3) Est-ce qu'il serait envisageable de faire une signalétique au sol clairement identifiable pour le car ?

↳ Son stationnement empêche les piétons d'accéder à l'école via le nouveau tracé sur la route (changements réguliers de chauffeurs de bus ces derniers temps). Dans le cas où le bus est mal stationné, les enfants sont contraints de dépasser le bus et d'aller sur la route. Ce qui est très dangereux.

Les parents expliquent que le car est souvent mal garé, son stationnement est gênant pour les voitures qui doivent déboîter.

Il est important d'expliquer que le changement régulier de chauffeur du car est compliqué à gérer. Les consignes ne sont pas systématiquement répétées à chaque chauffeur. La mairie propose de faire un petit rappel à la société de car Saint Laurent.

**Comportement de certains enfants :**

- 3) Il est, de nouveau, remonté des problématiques liées au comportement de certains enfants (bagarres, insultes...) :

↳ Des mesures ont-elles été prises afin de tenter de les résoudre ?

M. Chopard veut dire que les élèves actuels ne sont pas si différents des élèves accueillis les autres années. Il y a malheureusement déjà eu ce type de comportements qu'il appartient aux enseignants ou aux agents communaux du périscolaire de gérer au quotidien. Il a déjà expliqué en novembre les mesures mises en place.

Fin janvier, des parents d'un garçon de CM1-CM2 ont été informés du comportement insultant de leur enfant vis à vis de camarades. Pour des parents, ce n'est pas agréable à entendre et notre

parole est parfois remise en cause, ce qui complique notre tâche éducative et déstabilise l'enfant. La confiance entre parents et enseignants est une des clés de la réussite éducative.

Mme Gilbert précise la spécificité d'un groupe de garçons du CE2 qui aime jouer à la bagarre, se rouler par terre, se projeter les uns sur les autres sous le préau. Elle les a repris maintes fois, leur a interdit de jouer comme ça. Jusqu'à maintenant, c'est un peu mieux. Mme Gilbert est aussi obligée de fermer sa porte de classe à clé le midi, car des élèves se permettent de rentrer en classe pour y prendre des choses malgré l'interdit.

Mme Pavy ajoute qu'il est important que les parents, toute école confondue, ne doivent pas oublier leur rôle éducatif de base auprès de leurs enfants, que ce soit des valeurs comme la politesse, le comportement ... et que les équipes enseignantes sont là pour leur apprendre des matières essentielles comme le français, les mathématiques ...ou leur apprendre à raisonner ...

#### ↳ **La demande d'un intervenant extérieur a-t-elle est réalisée ?**

M. Chopard rappelle la réponse apportée en novembre dernier à cette même demande d'intervention extérieure (« Rien n'est prévu dans ce sens à Chambon, mais ce thème est travaillé dans le cadre de l'EMC. »). Les enseignants considèrent que c'est d'abord à eux de faire réfléchir les élèves et de les sensibiliser à ces problèmes.

- **3 écoles\***

#### **Capteurs CO2 :**

##### ↳ **Quid de leur installation dans les classes ? Ce qui permettrait de réguler et adapter les moments d'aération des classes.**

La mairie nous indique que 7 capteurs de CO2 ont été commandés. Il s'agit de capteurs à signaux lumineux afin de ne pas être dérangé par le bruit en classe.

Mme Gatignon et Mme Pronget expliquent que les classes sont souvent ouvertes pour aérer, il est vrai qu'il peut faire froid le matin ou au retour de récréation. Un capteur permettrait d'aérer seulement lorsque cela est nécessaire. Cela réduirait certainement les factures de chauffage.

M. Chopard précise qu'il était plutôt favorable pour une VMC plutôt que des capteurs de CO2.

M. Chopard dit que les classes sont aérées à chaque pose en ouvrant en grand les portes de classe. Les fenêtres sont difficiles à ouvrir et l'ouverture gêne les élèves, sans parler de la température qui chute rapidement en hiver. Avec les chauffages au gaz, il pense que c'est une ventilation mécanique des classes qui assainirait mieux l'air.

#### **Facturation de la cantine et de la garderie :**

- ↳ Beaucoup de parents signalent des incohérences dans les facturations de la cantine, la garderie et le centre de loisirs notamment un grand retard dans la facturation (plusieurs mois).
- ↳ Les parents souhaitent des informations et des explications suite à tous ces dysfonctionnements. Ils s'interrogent de ne recevoir que des relances et non des factures.

Mme Chantepie explique qu'il y a effectivement eu beaucoup d'erreurs avec la mise en place d'un nouveau logiciel. Cela a engendré beaucoup de retard car il a fallu corriger les factures erronées. Les erreurs étant plutôt portées sur la tarification.

De son côté, la mairie se renseigne auprès du service des impôts. Dans tous les cas, lorsqu'il y a une erreur dans la facture, il y a un délai de 3 semaines avant l'édition de la facture corrigée.

### **Pour l'ALSH:**

Lors du dernier conseil d'école, il avait été évoqué que des réponses seraient apportées prochainement concernant :

↳ **Nécessité d'expliquer le fonctionnement du centre de loisirs et l'accueil périscolaire.**

Mme Chantepie explique que les parents ont à disposition le site internet de l'ALSH. Toutes les informations utiles y sont répertoriées et mises à jour comme les tarifs, l'organisation, les plannings...

↳ **Goûter peu varié et à adapter en fonction de l'âge de l'enfant**

Il y a un roulement sur les 4 jours de la semaine avec une alternance entre fruits, laitages, tartines et gâteaux.

↳ **La possibilité de disposer du menu de la cantine sur la période des vacances scolaires**

Mme Chantepie essaiera dans la mesure du possible de mettre le menu en plus du planning d'activités, mais elle souligne que cela avait déjà été fait pour les vacances de la Toussaint.

### **7. Communication des dates des prochains conseils d'école**

Le 3ème conseil d'école se tiendra le jeudi 23 juin 2022 à 18h15, le lieu sera à confirmer.

A noter que les compte-rendus des conseils d'école sont mis en ligne sur le site des écoles : <http://ec-cisse-et-loire.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?rubrique19>.

\* Questions proposées par les délégués de parents d'élèves.

*Séance levée à 19h55*

La Présidente de séance,  
*Marion Pronget*